



infos pratiques



liens utiles



plans



contacts

Guide pratique

des étudiants en situation de handicap



Faculté des sciences
et des techniques

univ-nantes.fr/sciences

Sommaire

p. 03

Déclarer sa situation de handicap

p. 04

Aménagement des études

p. 05

Aménagement du contrôle continu et des examens

p. 07

Orientation & Professionnalisation

p. 08

Accompagnement à la réussite

p. 09

Infos pratiques et interlocuteurs

p. 11

Accès - Se repérer sur le campus

p. 18

Equipements spécifiques

p. 19

Notes

Plan global - p. 12
Plan spécifique - p. 14
Ascenseurs - p. 16

Déclarer sa situation de handicap

Déclarer son handicap ou sa maladie :

Il s'agit d'une démarche confidentielle, à faire auprès du médecin habilité de Nantes Université dès votre inscription. Cette première étape est extrêmement importante car, attention, aucun aménagement ou accompagnement ne sera possible sans l'attestation du médecin universitaire au préalable.

Pour prendre rendez-vous avec le médecin :

- Centre santé des étudiants - SSE (Service de Santé des Étudiants)
- En ligne sur : univ-nantes.contactsante.fr

Propositions d'aménagements :

En fonction de votre situation et de vos besoins, certains aménagements spécifiques vous seront proposés :

- Aménagement du rythme d'études
- Aménagement des examens
- Dispositifs spécifiques (aides humaines, aides techniques)
- Aménagements pédagogiques
- Accompagnement de la Mission Relais Handicap (conseils, aide à l'accès aux contenus des cours, aide à la vie étudiante, aide à l'orientation et l'insertion professionnelle, etc).

Contacts avec l'interlocuteur :

Dans le cadre des aménagements des examens et/ou du rythme des études, votre interlocuteur au sein de la Faculté des sciences et des techniques est le **Pôle Examens**.

Service Scolarité - Pôle Examens

- Tél : 02 51 12 52 40
- Mail : examens-sciences@univ-nantes.fr



www.univ-nantes.fr/relaishandicap

Tout savoir sur l'accueil des étudiants malades ou en situation de handicap à Nantes Université, en un flash !

Aménagement des études

Une adaptation de l'environnement d'étude, quelles que soient les situations de handicap identifiées, est mise en place.

L'ensemble des moyens d'aménagement des études est géré de manière collaborative entre la scolarité de la Faculté des sciences et des techniques et le Service de Santé des Étudiants (SSE) et sa Mission Relais Handicap. Ils peuvent se décliner en quatre points, en tenant compte de la réglementation en vigueur :

Les aménagements d'horaires

Un aménagement d'horaire peut être possible comme, par exemple, le choix d'un groupe de TD pour lequel les heures de cours seraient plus favorables en fonction des contraintes générées par les situations de handicap identifiées (traitements et soins médicaux, intervention de transports ou auxiliaires de vie spécifiques contraints, etc.).

Le choix des enseignements

Il est possible, et encore davantage avec le système LMD (Licence - Master - Doctorat), de choisir un nombre limité d'unités d'enseignement par année pour alléger son cursus. On parle alors de régime spécial où une année peut se faire en 2 ans, la 2^e année n'étant pas considérée comme un redoublement.

La dispense d'assiduité

Dispense d'assiduité ou certificat médical à l'année (délivré par le SSE) : dans le cas d'absences régulières mais imprévisibles, il y a deux possibilités pour ne pas être pénalisé lors d'absence à des contrôles continus :

- un certificat médical à l'année peut vous être délivré par le service de santé des étudiants pour justifier des absences ponctuelles et imprévisibles (à déposer sur le site <https://abs-sciences.univ-nantes.fr/> à chaque absence). Des épreuves de remplacement sont alors organisées en fonction des modalités du contrôle continu.
- une dispense d'assiduité peut être accordée sur demande (<https://surf.univ-nantes.fr/login.jsf>). Cette disposition peut se mettre en place par semestre et permet de limiter le nombre d'épreuve à passer (épreuves terminales au lieu de contrôles continus)

Le tutorat pédagogique spécifique

Dans les situations où les cours ne peuvent être suivis intégralement par l'étudiant en situation de handicap, un nombre d'heures de tutorat peut être accordé (70 heures maximum par année universitaire). Il s'agit de l'accompagnement pédagogique réalisé par des étudiants avec un niveau de Licence 3 à Doctorat pour :

- permettre de récupérer les cours et les retravailler
- permettre une aide à la méthodologie
- faciliter l'interface avec les enseignants

Les dossiers sont à télécharger sur le site de l'université :

www.univ-nantes.fr

Formation > Scolarité - Inscriptions > Toutes les démarches
> Aménagements de scolarité



Aménagement du contrôle continu & des examens

Cette disposition fait référence à un texte réglementaire précis, à savoir le décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005 complété par la circulaire n° 6-2-2023 parue le 9 mars 2023. Ces textes donnent, sur le principe de l'égalité entre les candidats, le périmètre de l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap.



Ces dispositions particulières sont prises en charge par les compétences de la DFRU (Direction de la Formation et des Réussites Universitaires) de Nantes Université et sont décentralisées par composante, comme pour l'ensemble des autres étudiants (principe d'équité et de non stigmatisation). Une circulaire interne spécifique précise certaines modalités d'exécution de cette organisation.

Accédez au bulletin officiel sur education.gouv.fr

La Mission Relais Handicap n'a pas vocation à intervenir dans la mise en œuvre des aménagements d'examen mais peut intervenir en appui de la scolarité pour faciliter l'organisation des mesures d'accessibilité.

C'est le certificat médical établi par le SSE qui définit les modalités particulières pour l'organisation des épreuves.

La décision du médecin universitaire doit être confirmée par un arrêté de la présidente qui lui confère un caractère impératif.

Le double du certificat médical donné par le médecin, doit parvenir au Pôle Examens de la scolarité au plus tard un mois avant le début des épreuves.

Ces aménagements peuvent se traduire par des conditions particulières de déroulement des examens comme :

- Un temps de composition majoré,
- Une installation matérielle dans la salle d'examen,
- L'utilisation de machine, de matériel technique ou informatique,
- Le secrétariat ou l'assistance,
- Le matériel d'écriture en braille,
- L'assistance d'un spécialiste d'un mode de communication spécifique,
- L'adaptation dans la présentation des sujets
- ...

Pour les examens et les contrôles continus (CC) uniquement, un prêt de PC portable par le SCI Sciences (Service Commun Informatique de la Faculté) est possible : se renseigner sur les modalités auprès du Pôle Examens de la Scolarité (coordonnées p.10).

Orientation & Professionnalisation

Orientation

La Mission Relais Handicap et le SUIO collaborent pour garantir **un accueil et des conseils adaptés pour les publics en situations de handicap.**

Une chargée d'accompagnement est à votre service, pour toutes vos questions sur la construction de votre parcours de formation, ou la relation avec le monde professionnel : Corine.Bonnetain@univ-nantes.fr.

Les locaux sont situés au **110 boulevard Michelet**, à Nantes, entre l'arrêt Morrhonnière et l'arrêt Michelet du Tram 2.

Tél : 02 40 37 10 00 | Mail : suio@univ-nantes.fr | www.univ-nantes.fr/suio

Horaires d'ouverture du SUIO :

du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h30.

Horaires d'ouverture de la salle de documentation :

- le lundi : 13h30 - 17h30
- du mardi au jeudi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30
- le vendredi : 9h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30



Professionnalisation des étudiants

La CLIP Sciences est le service dédié à l'insertion professionnelle pour tous les étudiants de la Faculté des sciences et des techniques. Notre équipe est à votre écoute et vous accompagne de la première année de formation jusqu'à l'insertion professionnelle :

- Construction du projet personnel et professionnel
- Préparation des candidatures pour un stage, un emploi, une formation
- Information sur les événements, forums, entreprises en lien avec votre formation

Horaires d'ouverture de la CLIP :

Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 sur rendez-vous.
Bâtiment 13

clip-sciences@univ-nantes.fr | www.univ-nantes.fr/sciences/clip



Accompagnement à la réussite

Une Référente réussite étudiante est là pour vous accompagner dans toutes les dimensions de votre réussite. Elle vous aiguille dans vos questionnements et vous aide à faire face à vos difficultés, qu'elles soient personnelles comme universitaires.

Que vous rencontriez des problèmes liés à un aménagement, à la méthodologie, à un manque de motivation, à des situations de discrimination, ou encore à des difficultés personnelles comme le mal-être, le logement, les démarches administratives ou l'isolement, n'hésitez pas à contacter Julie Brault. Cette liste n'est pas exhaustive : vous pouvez la solliciter pour tout autre sujet. Elle pourra vous écouter, vous soutenir et vous apporter des réponses concrètes.



Contact : julie.brault@univ-nantes.fr
02 51 12 54 33 | Bureau 108, 1^{er} étage du bâtiment 13

Référents handicap

Des interlocuteurs, sensibilisés aux enjeux du handicap, sont tout particulièrement à votre écoute et sauront vous accompagner dans vos démarches. N'hésitez pas à les solliciter :

- un étudiant référent, lui même en situation de handicap,
- un personnel en charge des relations avec les services et partenaires,
- un personnel référent au sein du service de scolarité,
- des enseignants-référents par département d'enseignement.



Consultez
la liste
complète
en ligne.

SALLE DE REPOS

Une salle de repos Handisup est à votre disposition sur le campus, près du Hall A (bât.1), sur réservation :

- > la semaine précédente, envoyez un mail à relais.handicap@univ-nantes.fr avec la date et l'heure à laquelle vous souhaitez réserver la salle.
- > la Mission Relais Handicap se charge de vérifier si le créneau est disponible et vous le confirmera par mail.

En cas de besoin soudain, une réservation spontanée peut-être effectuée le jour même, sous réserve de disponibilité de la salle : adressez-vous directement à l'accueil de la Faculté (Hall A, bât.1).

Infos pratiques et interlocuteurs

Service de santé des étudiants - SSE

Seuls les médecins du service (habilités par la Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH) peuvent reconnaître votre situation de handicap et/ou la maladie impactant votre scolarité dans notre établissement. Ils pourront préconiser des aménagements de scolarité et/ou d'examen en respect du décret n°2005-1617 du 21 décembre 2005. En fonction de vos besoins et de vos échanges, ils pourront ensuite vous orienter sur la Mission Relais Handicap. Sur rendez-vous, ils seront toute l'année à votre écoute en fonction de l'évolution de votre situation.

Pour prendre RDV :

En ligne sur : univ-nantes.contactsante.fr

Tél : 02 40 37 10 50

Mail : accueil.sumpps@univ-nantes.fr

Adresse : Maison des Services Universitaires 110 Bd Michelet - 44322 Nantes Cedex 3

(située face à la Faculté, à l'angle de la rue de la Houssinière)

www.univ-nantes.fr/sante-social/

Mission Relais Handicap

C'est le service d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap de Nantes Université, intégré au Service de santé des étudiants.

Son suivi n'est pas systématique, il peut être prescrit par le médecin de l'université que vous aurez rencontré au cours de la rentrée universitaire. Vous pouvez néanmoins le contacter et le rencontrer de façon libre toute l'année, sans prescription obligatoire du médecin, pour bénéficier d'informations et de conseils. Son rôle est de faciliter votre vie étudiante (conseils « handicap », aide à l'accès aux contenus des cours, aide à l'orientation et l'insertion professionnelle, informations pour le transport et le logement, etc.).

Informations et contact :

Maison des Services Universitaires
110 Bd Michelet – 44300 Nantes

Contact : Nathalie Dréan

Mail : relais.handicap@univ-nantes.fr

www.univ-nantes.fr/relaishandicap

URGENCE
114

Numéro d'urgence national, gratuit, uniquement accessible par SMS ou Fax (24/24, 7/7), pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

Composez le 114 dans la fonction SMS/messages de votre téléphone accompagné de votre message d'urgence. Les agents du 114 vous répondent et contactent les services d'urgence adaptés les plus proches de vous.

Service Scolarité

Il est structuré en quatre pôles : licences, masters, emplois du temps et examens ; il comporte un accueil ouvert le matin uniquement. Le Pôle Examens traite particulièrement des aménagements de scolarité et de l'organisation des examens. C'est donc l'interlocuteur privilégié pour les étudiants qui bénéficient de tels aménagements.

Localisation : 1^{er} étage du bâtiment 1
Accueil : ouvert le matin de 8h30 à 12h45
Tél : 02 51 12 52 44

Pôle Examens
Tél : 02 51 12 52 40
Mail : examens-sciences@univ-nantes.fr

Crous - RU Lombarderie

Le **RU Lombarderie** est ouvert à partir de début septembre et accessible du lundi au vendredi de 11h15 à 13h45. L'ascenseur est situé à droite en entrant dans le hall. Située à l'intérieur du même bâtiment, mais au rez-de-chaussée, la cafétéria Le P@tio est ouverte de 8h à 15h.

Deux stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite se situent dans le parking de la cour intérieure du RU, dont l'accès s'effectue par la rue de la Haute Forêt.

Adresse : 30, rue de la Haute-Forêt
(côté arrêt de tram Michelet-Sciences)

La Faculté dispose également d'une cafétéria, située en face des Amphis B et C, ouverte de 8h à 16h30. Elle est accessible par l'ascenseur du bâtiment 1 donnant sur la terrasse extérieure.

Le hall du bâtiment 18 est aménagé en **espace Corner Café** (distributeurs automatiques).

www.crous-nantes.fr

BU Sciences

La BU Sciences est équipée d'un ascenseur extérieur et d'un ascenseur intérieur. Des places de parking réservées sont disponibles près de l'entrée de la BU.

Horaires :

- > De septembre à mai :
 - 8h30-19h du lundi au vendredi
 - 8h30-13h le samedi.
- > De juin à août :
 - 8h30-18h du lundi au vendredi
 - Fermé le samedi

Tél : 02 51 12 52 20
ou 02 51 12 52 22
Mail : bu-sciences-contact@univ-nantes.fr
www.bu.univ-nantes.fr

Accès - Se repérer sur le campus

Le campus Lombarderie est un espace vaste, d'une vingtaine d'hectares, et en pente. Il est composé d'une trentaine de bâtiments avec beaucoup d'escaliers et peu d'ascenseurs. Les salles d'enseignement sont réparties sur une zone de 11 bâtiments : un noyau d'anciens bâtiments auquel de nombreuses extensions se sont ajoutées au fil des années. Aussi, le cheminement peut être relativement complexe, notamment pour les usagers en situation de handicap. Vous trouverez dans les pages suivantes des informations afin de vous repérer et vous déplacer plus facilement.

Accès au campus Lombarderie :

Si vous avez besoin d'accéder aux parking intérieurs du campus*, faites une demande de badge d'accès (avec justificatif du SUMPPS) à Magalie LUCAS (par mail : sci-sciences@univ-nantes.fr). Attention, pensez à effectuer le renouvellement de votre demande à chaque rentrée universitaire.

Vous devez joindre à votre mail les éléments suivants :

- une copie recto/verso de votre carte étudiante ;
- une copie de votre certificat médical attestant que vous avez besoin d'une place de parking ;
- ainsi que la marque, la couleur et l'immatriculation de votre véhicule.

Horaires d'accès au campus en voiture avec un badge d'accès :

• **lundi au vendredi : 7h30-19h30** • **samedi : 7h30-13h00**

A noter : sans badge d'accès, il n'est pas possible de rentrer sur le campus le samedi ni après 18h en semaine.

** Si vous souhaitez uniquement accéder au parking étudiant (situé près de l'entrée rue de la Haute-Forêt), il vous suffit de remplir un formulaire de demande disponible en ligne ou à l'accueil de la Faculté (Hall A, bât.1) et l'adresser à sci-sciences@univ-nantes.fr .*

Venir sur le campus

- **En tram, par la ligne 2 (2 arrêts) :**
 - > Michelet-Sciences
 - > Morrhonnière - Petit Port
- **En voiture (2 entrées) :**
 - > Rue de la Houssinière
 - > Rue de la Haute Forêt
- **En bus :**
 - > par les lignes 10 et 23 (arrêt Michelet)
 - > par la ligne 26 (arrêt Morrhonnière)

Info en + : visite du campus

Possibilité de faire une visite individuelle et personnalisée du campus.

Se renseigner auprès de la Mission Relais Handicap (coordonnées p.9).

Plan global : bâtiments et entrées



Campus Lombarderie
Sciences et techniques
Maison des services universitaires

- Station Bicloo proche
- Tramway - ligne 2
- Autobus - ligne 23
- Autobus - ligne 70

Wifi univ-nantes ou eduroam
dans tous les bâtiments
universitaires

- 1 Bât. administratif, scolarité
- 2 Amphithéâtre A, B, C, D, E
- 3 Bât. enseignement
- 4 Amphithéâtre
- 5 Recherche Physique
- 6 Recherche Géologie
- 7 Laboratoire de planétologie et géodynamique
- 8 TP Zoologie Botanique
- 9 TP Bio animale et taxo-écologie
- 10 Serres
- 11 Recherche Biologie
- 12 Recherche Biologie et physicochimie cellulaire
- 13 Centre de développement pédagogique
- 14 Recherche Maths
- 15 Laboratoire de mathématiques - Jean Leray
- 16 Laboratoire des sciences du numérique - LS2N
- 17 TP Chimie
- 18 TP Physique
- 19 Bât. Enseignement
- 20 Bât. Enseignement Informatique
- 21 Services techniques
- 22 BU Sciences

- 21 Base d'aviron
- 22 Chimie et interdisciplinarité : synthèse, analyse et modélisation (CEISAM)
- 23 Comité des personnels (CPUN)
- 25 Centre François Viète
- 26 Bât. Endre (Enseignement)
- 27 ISOMER
- 28 Amphithéâtre F, G, H
- 29 Cafétéria
- 30 Imprimerie centrale
- 31 Institut des matériaux - Jean Rouxel
- 32 Microcaractérisation
- 34 Laboratoire des sciences du numérique - LS2N
- 35 Maison des services universitaires
- Orientation - Parcours - Métiers (SUJO)
- Service de santé des étudiants (SUMPPS)
- Médecine du personnel (MPPU)
- Relais handicap

19, 20, 24, 33 Locaux techniques

Plan spécifique : parkings, rampes, ascenseurs, portes automatiques...



Légende



portes automatiques



ascenseurs



places de parking réservées PMR

+ 2 places de parking PMR situées près du bâtiment 22 (CEISAM), proche entrée Haute-Forêt



monte-escaliers



rampe d'accès



sanitaires accessibles PMR

+ de détails page suivante

Ascenseurs

Bâtiment 1 - Administratif et Enseignement

Niveau intermédiaire : bouton 1

- Terrasse de la cafétéria
- Hall B-C inférieur
- *Sanitaires PMR bas des amphis B/C (via l'extérieur)*
- Amphi D et E
- *Sanitaires PMR femme (près hall accès PMR)*

Sous-sol : bouton 2

- Salle du conseil (salle 300)
- Salles 12 à 15
- Amphis B et C
 - Hall B-C supérieur
 - Hall des étudiants
- Monte-escaliers (accès bât. 12-13-14-15-18)

Niveau 0 (RDC) : bouton 3

- Accueil - Service ALISS
- Amphi A et Hall A
- Salles 1 à 10
- Handisup

Niveau 1 : bouton 4

- Service Financier de Proximité
- Salle de réunion n° 109
- Scolarité
- Service FOCAL
- Décanat
- Service des Relations Internationales

Bâtiment 2 - Enseignement

Niveau 0 : bouton 0

- Salles U1 à U3
- Salles informatiques 1 et 2
- Salle multimédia
- TP de chimie physique / chimie organique
- Espace détente
- Service Langues
- Amphi Louis Pasteur (bas)
- *Sanitaires PMR*

Niveau 1 : bouton 1

- Salles U4 à U8
- TP de microbiologie, de biotechnologie, de physiologie végétale et de biochimie
- *Sanitaires PMR*
- Salles de réunion
- Amphi Louis Pasteur (haut)

Bâtiment 5 - TP Zoologie Botanique

Niveau 0 : bouton 0

- Salle 006 (prépa concours B)
- Salle 32 (TP zoologie et écologie)
- Salle 30
- Association étudiante Lab Sciren

Niveau 1 : bouton 1

- Salle 110 (TP biologie cellulaire)
- Salle 115 (TP biologie organismes)
- Salle 135 (TP écologie)
- Salle 140 (TP base des fonctions végétales)

Bâtiment 12 - TP Chimie & Bâtiment 13 - TP Physique

Niveau 0 : bouton 0

- Salle TP 76
- Salle TP 65
- Salle informatique spé 46
- Salle 18
- Salle 17 (salle d'étude)
- Associations étudiantes : ANEM, ASN, ASCII, AZEN, GREEN, InstruLab et SciNaPSE
- *Sanitaires PMR homme*

Niveau 1 : bouton 1

- Salle TP chimie-organique L2
- Salle TP chimie inorganique L2-L3
- Salle TP chimie (atome, liaison et molécule) L1
- Salle TP électromagnétique L2
- Salle TP L1 physique - électricité - mécanique - optique
- Salle TP biochimie (salle A et B)
- Salle TP immunologie (salle B5)
- Salle TP physique L1 BGC
- CLIP Sciences
- Pôle Pédagogie

Bâtiment 14 - Enseignement

Niveau 0 : bouton 0

- Salles TP géologie 33, 34, 35, 36, 38
- Salles TP physique 35bis, 37bis, 38bis, 39
- Vers sous-sol du bâtiment 15 : salles informatiques I01, I03, I04, I05
- Vers le Hall du bâtiment 28 et Amphis F-G-H

Niveau 1 : bouton 1

- Salles informatique 40, 42, 44, 46, 47, 49
- Salles 41, 43, 45, 48
- Vers niveau 0 du bâtiment 15 : salles informatiques I011, I012, I019
- *Sanitaires PMR*

Niveau 2 : bouton 2

- Salle TP 51 optique
- Salle TP 52 physique (ondes et vibrations physiques du solide)
- Salle TP 55 physique (optoélectroniques - simulation - automatique - électronique)
- Salle TP 60 physique (CAPES)
- Associations étudiantes : LAEPTON et MécaNantes
- Vers niveau 1 du bâtiment 15 : salles informatiques I121, I123 à I125)
- *Sanitaires PMR*

Bâtiment 18 - BU Sciences Technologie STAPS

Niveau 0 : bouton 0

- Accueil, renseignement, prêt
- Bureau du secrétariat
- Bureau du prêt entre bibliothèques
- Salles de lecture 2 à 4
- Espace de coworking
- Lab (salle réservable)
- Salle de travail en groupe
- Hall (BD, romans, DVD, presse)
- Coin repos
- Photocopie, impression

- En 2023 : distributeurs de boissons

- *Sanitaires PMR*

Niveau 1 : bouton 1

- Point accueil, renseignement, inscription
- Direction
- Salle de lecture 12
- Salle PIXA
- Hall d'exposition
- Photocopie, impression
- *Sanitaires PMR*

Bâtiment 26 - Erdre Enseignement

Niveau 0 : bouton 0

- Fablab
- Salle TP psychophysiologie : 120
- Salles TP physiologie animale : 113 à 115
- Amphis 111 - 112 - 121
- Salles 100, 110, 117, 119
- *Sanitaires PMR*

Niveau 1 : bouton 1

- Salles 200 à 215
- *Sanitaires PMR*

Niveau 2 : bouton 2

- Salle du conseil (salle 300)

Bâtiment 35 - Maison des Services

Niveau 0 : bouton 0

- Service de santé des étudiants / SUMPPS
- Mission Relais Handicap
- SUIO - Salle de documentation
- Salle de réunion rez de chaussée
- *Sanitaires PMR*

Niveau 1 : bouton 2

- SUIO - Bureaux
- Missions Langues
- Salle de réunion 1^{er} étage
- *Sanitaires PMR*

RU La Lombarderie

Niveau 0 : bouton 0

- Le P@tio
- *Sanitaires PMR*

Niveau 1 : bouton 1

- Accueil - Administration
- Salle restauration étudiante
- *Sanitaires PMR*

Equipements spécifiques

**Places réservées aux
Personnes à Mobilité
Réduite dans les amphis**

- **Amphi A** : 8 places PMR (6 en haut et 2 en bas)
- **Amphi B** : 6 places PMR (4 en haut et 2 en bas)
- **Amphi C** : 5 places PMR (3 en haut et 2 en bas)
- **Amphi D** : 7 places PMR (5 en haut et 2 en bas)
- **Amphi E** : 7 places PMR (5 en haut et 2 en bas)
- **Amphi F** : 3 places PMR (en haut)
- **Amphi G** : 3 places PMR (en haut)
- **Amphi H** : 3 places PMR (en haut)
- **Amphi Pasteur** : 4 places PMR (en bas)
- **Amphi 111** : 3 places PMR
- **Amphi 112** : 3 places PMR
- **Amphi 121** : 3 places PMR

Boucles magnétiques

Il s'agit d'un système d'aide à l'écoute pour personnes malentendantes porteuses d'un appareil auditif avec la position T. Le son provenant du micro d'un orateur ou d'un équipement de sonorisation est directement transmis à l'appareil auditif de la personne qui peut ainsi l'entendre sans être gênée par les éventuels bruits ambiants.

Les amphithéâtres A, B, C, D et E sont équipés. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter le technicien audiovisuel de la Faculté :

SCI Sciences - Pôle Audiovisuel

- Guillaume Olympiade
- Mail : audiovisuel-sciences@univ-nantes.fr
- Tél. : 02 51 12 53 00

Systeme de transcription

Avec les outils OMIST, développés par l'université, les enseignants peuvent mettre en place une transcription instantanée lors de leurs cours. Une barre de sous-titres apparaît alors en dessous des diapositives projetées par l'enseignant.

L'accès au texte complet du discours énoncé, à la fin du cours, est également possible sous réserve de validation de l'enseignant.

Vous êtes intéressé par ce dispositif ? Discutez-en avec vos enseignants et les services de l'université avec lesquels vous êtes en contact (scolarité, mission relais handicap...).

Notes

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



Faculté des sciences et des techniques
Tél. +33 (0)2 51 12 52 12
2, rue de la Houssinière - BP 92208
44322 Nantes Cedex 3

   @FacSciencesNtes